



LETTRE D'INFORMATION N°4 – MARS 2022

PROJET ÉOLIEN DE FAYE-SUR-ARDIN

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis 2019, ENERTRAG œuvre au développement du projet éolien de Faye-sur-Ardin. Après de premières études de pré-faisabilité concluantes et une délibération favorable de la commune, nous avons lancé une démarche de concertation en 2021, afin d'informer et d'échanger avec les acteurs de la commune.

Au mois de décembre 2021, nous sommes notamment venus à votre rencontre lors d'un porte-à-porte. Nous tenions à vous remercier pour votre accueil. Ce moment d'échange fut l'occasion pour vous d'en apprendre plus sur le projet mais aussi de poser vos questions et d'exprimer vos craintes. Nous les avons bien prises en compte.

C'est pour cela que nous ouvrons en ce début d'année 2022 une nouvelle étape passionnante pour le projet et la démarche, celle de la co-construction du projet éolien. Pour mener à bien cette étape, nous avons fait le choix de nous faire accompagner du cabinet Mazars, spécialiste en concertation et communication. Son équipe nous aidera donc à mettre en œuvre une démarche participative aussi riche que possible pour vous... et pour nous !

Dans cette lettre, nous vous invitons à en découvrir plus sur le projet et l'éolien et vous donnons rendez-vous pour de prochaines rencontres, afin de construire ensemble un projet adapté à votre commune et à ceux qui y vivent.

Bonne lecture et à très vite !

Marie RICH
Cheffe de projet éolien
ENERTRAG



Invitation

Participez au prochain Atelier
de co-construction !



Mercredi 6 Avril 2022



Espace Magnolia



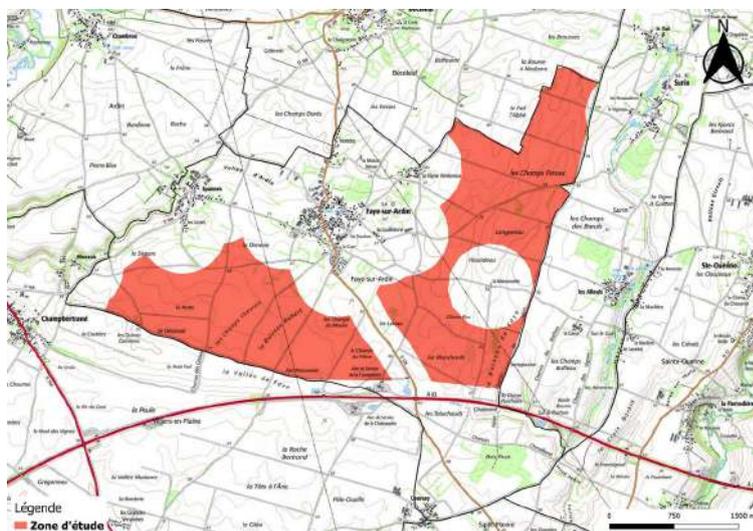
De 20h00 à 22h00

A des fins d'organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire auprès de Marion GIELLY (Equipe concertation de Mazars) par mail : marion.gielly@mazars.fr ou par téléphone de 07 61 58 62 69.

En quoi consiste le projet ?

Les grandes caractéristiques du projet

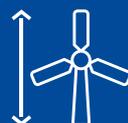
Depuis 2019, ENERTRAG étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Faye-sur-Ardin. Retrouvez ci-dessous la zone d'étude du projet délimitée en rouge.



Chiffres clés



6 à 8
éoliennes



180m
en bout de pale

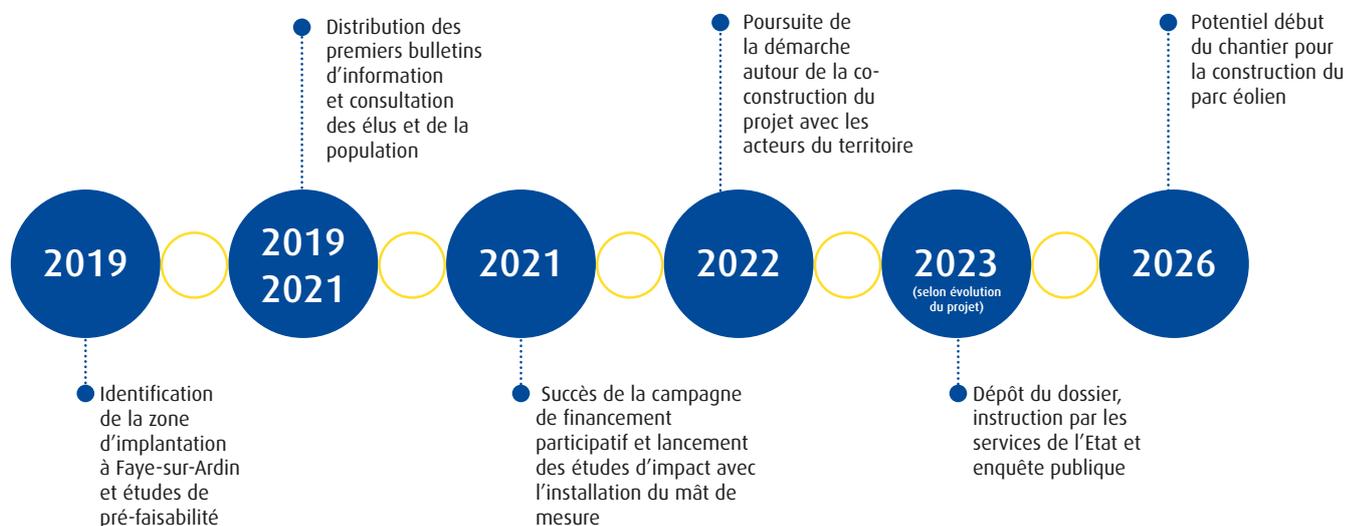


4 à 6 MW
de puissance
unitaire

Bon à savoir !

1MW permet d'alimenter environ 1000 personnes (chauffage compris) et d'éviter en moyenne 275 T de CO2 par an.

Le calendrier du projet



Retour sur le porte-à-porte de décembre 2021

Du 7 au 10 décembre 2021, les équipes d'eXplain sont venues à votre rencontre lors d'un porte-à-porte. Pendant celui-ci, 86 personnes ont été rencontrées et nous les en remercions.

Les objectifs du porte-à-porte étaient de :

- Vous présenter le projet éolien en cours sur la commune ;
- Vous tenir informés des dernières actualités du projet ;
- Recueillir votre avis et vos interrogations.

Les résultats



Par notre communication, la municipalité, la presse ou le voisinage, **vous étiez 84% à avoir connaissance du projet.** Ce chiffre nous invite à poursuivre nos efforts pour vous tenir informés du mieux possible, à chaque étape du projet.



Vis-à-vis du projet éolien et en l'état des informations qui vous ont été communiquées, **19% d'entre vous se sont positionnés comme « favorables » et 28% « défavorables ».** Ainsi, 53% des riverains sondés n'étaient pas encore en capacité de formuler un avis.



Enfin, **vous nous avez partagé votre intérêt pour la transition énergétique, de nombreuses questions mais aussi des inquiétudes.** Du côté des questions, vous vous interrogez sur l'emplacement du projet, les autres parcs alentours et l'impact économique local. Du côté des inquiétudes, vous mettez en avant le bruit, le paysage et la faune. Vous nous évoquez enfin souhaiter donner une attention particulière aux forêts et voies migratoires proches.

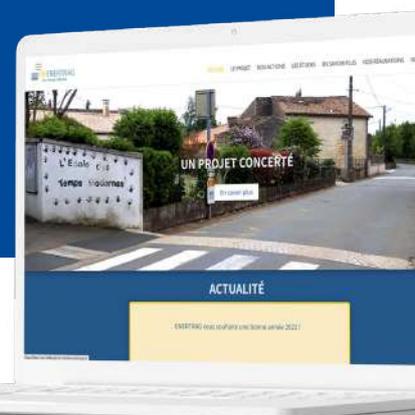
Et ensuite ?

Les résultats de cette phase d'écoute sont riches et nous invitent à adapter la démarche de concertation et d'information pour répondre pleinement à vos attentes et questions. Par le biais de lettres d'information régulières, d'un site internet repensé (à la fois informatif ET participatif !) et de différentes rencontres en individuel et en collectif, nous espérons concevoir avec vous un projet qui soit le plus bénéfique pour tous.

Découvrez le site internet dédié au projet !

Carte du projet, informations sur les études d'impact, information sur l'éolien, sur la concertation... venez-y faire un tour !

www.faye-sur-ardin.parc-eoliens-enertrag.fr



Le vrai du faux !

L'énergie éolienne se développe en France. Elle y est même devenue la 3^{ème} source de production d'énergie, derrière le nucléaire et l'hydroélectricité. Elle est une énergie renouvelable qui contribue à limiter les émissions de gaz à effet de serre, et pourtant sa montée en puissance génère des critiques, certaines fondées sur de fausses affirmations.

VRAI

Les projets éoliens sont intégrés au mieux dans le paysage

Lors du développement d'un projet éolien, un effort tout particulier est dédié à la bonne intégration des éoliennes dans le paysage. L'objectif est de procéder à une insertion harmonieuse des éoliennes dans le paysage du territoire qui les accueille. Afin de s'en assurer, les développeurs éoliens doivent se plier à un ensemble de règles urbanistiques et techniques contraignantes. Grâce à ce travail, la transformation du paysage est de moins en moins ressentie par les riverains comme une dégradation, même si une part de l'appréciation esthétique d'un parc éolien reste subjective.

VRAI FAUX

Les éoliennes sont néfastes pour les oiseaux

Notons d'abord qu'il y a peu d'oiseaux tués par les éoliennes en France, comparativement à de nombreuses autres causes de mortalité. A titre d'exemple, les collisions avec des voitures tuent 10 000 fois plus d'oiseaux que les collisions avec les éoliennes.

Nous l'avons vu, toute activité humaine (comme le fait de prendre la voiture) a un impact sur l'écosystème. Dans le cas de la construction d'éolienne, des efforts sont réalisés pour réduire l'impact écologique au maximum. Plusieurs paramètres sont pris en compte, dont celui des espèces d'oiseaux impactées. Des restrictions concernant l'implantation des éoliennes peuvent notamment être prévues par les développeurs ou imposées par les services compétents afin de préserver les trajets migratoires des oiseaux et les zones de nidification. Des innovations sont aussi en cours de développement et permettront de détecter le mouvement des oiseaux et d'adapter en fonction l'activité des éoliennes.

FAUX

Les éoliennes vont nous empêcher de vivre dans un environnement calme

De très près et par vent fort, les éoliennes peuvent être bruyantes. Toutefois, de manière générale, les éoliennes émettent un bruit de fond, principalement des basses fréquences oscillants entre 20 Hz et 100 Hz. Ce bruit est dû à des vibrations mécaniques entre les composants de l'éolienne et au souffle du vent dans les pales. À 500 mètres de distance (distance minimale entre une éolienne et une habitation), il doit être inférieur à 35 décibels : c'est moins qu'une conversation à voix basse (Source ADEME).

De plus, les éoliennes font l'objet de perfectionnements techniques constants : engrenages de précision silencieux, montage des arbres de transmission sur amortisseurs, capitonnage de la nacelle... Les éoliennes qui pourraient être implantés seraient de dernière génération et bénéficieraient donc de toutes ces avancées.

De plus, les études acoustiques devront permettre de s'assurer précisément que le parc respectera la réglementation française en vigueur, qui est l'une des plus strictes au monde en la matière. Celle-ci impose une émergence maximale de 3 décibels la nuit et de 5 décibels le jour, l'émergence correspondant à la différence de bruit avec et sans le parc éolien.

D'autres questions ? La foire aux questions sur le site internet du projet est là pour ça !

www.faye-sur-ardin.parcs-eoliens-enertrag.fr



Marie RICH
Cheffe de projet éolien Enertrag
Faye-sur-ardin@enertrag.com

mazars

Marion GIELLY
Consultante Concertation Mazars
marion.gielly@mazars.fr
07 61 58 62 69